

1^{re} Année. - N^o 10.

Octobre 1904.

Revue du Béarn

et du

Pays Basque.



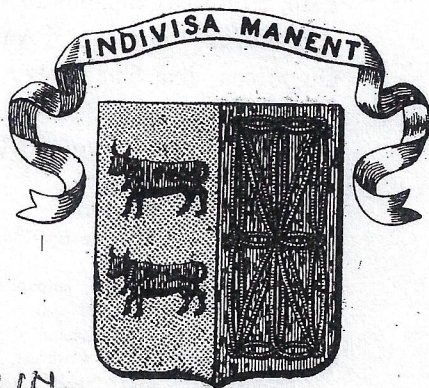
Publiée

sous la direction de :

Louis BATCAVE

Henri COURTEAULT

Jean de JAURGAIN



Jean de JAURGAIN

JEAN D'AMEZOUET
Seigneur de St Des en Laboune

PAU

IMPRIMERIE-STÉRÉOTYPIE GARET, RUE DES CORDELIERS, 11

J. EMPÉRAUCER, IMPRIMEUR

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

1904



PAGES :

de Saint-Pée 435

Notre-Dame de 440

de Lucq. 451

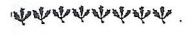
..... 461

..... 465

p. 439); —

p. 460); —

..... 477



nt :

ture des maisons au
renx, directeur du
2).

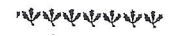
); — L'Assassinat

de Lescar (Suite).

III^e siècle (Suite);

(Suite).

les Basques.



les mois par
un volume

asses-Pyrénées.
étranger.

concernant
ire aura été

ministration
ue Molitor,

PROFILS BASQUES

JEAN D'AMEZQUETA

Seigneur de Saint-Pée, en Labourd.

I

Une inimitié déclarée séparait depuis longtemps les nobles lignages d'Espeleta¹ et de Saint-Pée², lorsque leurs chefs, Sanche, seigneur de Saint-Pée³, et Garcie-Arnaud, seigneur d'Espeleta, se trouvèrent réunis au palais de l'archevêché de Bordeaux, le 30 juin 1363, pour prêter hommage et serment de fidélité à Edouard III, roi d'Angleterre, et à son fils le prince de Galles et d'Aquitaine⁴.

Quelques années plus tard, vers 1370, la guerre ayant éclaté entre les deux chevaliers labourdins, Sanche de St-Pée fut tué dans un combat qu'il livra au lignage d'Espeleta. Les gens de Saint-Pée se mirent alors en quête, pour Jeanne, sa fille et héritière, d'un mari capable de venger la mort de leur seigneur, et Pero-Lopez, seigneur d'Amézqueta⁵, chevalier renommé de Guipuzcoa, fixa leur choix.

Le mariage venait de se conclure et le château de Saint-Pée était encore en fête, quand Velche d'Espeleta⁶, neveu de Garcie-

1. — Espelette, en basque *Espeleta*, commune d'environ 1.550 habitants, chef-lieu de canton.
2. — Saint-Pée d'Ibarren, aujourd'hui Saint-Pée-sur-Nivelle, commune d'environ 2.500 habitants, canton d'Ustaritz.
3. — Fils de Guillaume-Arnaud de Sault, seigneur de Saint-Pée, et de Béatrix de Lahet. (Voy. JAURGAIN : *La Vasconie*, pp. 506-513.)
4. — Bibl. Nat., mss., *Collect. Duchesne*, vol. 106, f° 313, et vol. 107, f° 280.
5. — Fils de Martin-Lopez de Murua et Lazcano, seigneur d'Amézqueta, et d'Elvire Asteiz d'Oñaz et Loyola, sa femme. (DOMINGO DE LIZASO : *Nobiliario de Guipuzcoa*, t. I, p. 122.)
6. — *Velche* était sans doute un sobriquet : en basque *velcha* ou *belcha* veut dire *le noir*.

Arnaud, alla trouver le nouveau châtelain et le défia : *Comme vous ne le pouvez nier* — lui dit-il — *je suis compté pour le plus courageux homme qui se soit distingué dans les faits d'armes de toute cette contrée ; il paraît que les gens de Saint-Pée vous ont pris pour la meilleure lance du Guipuzcoa, et vous ont donné la mission de venger la mort de votre beau-père qui succomba alors qu'il croyait me tuer. Vous plaît-il que nous remettions le sort de notre querelle à la fortune de nos lances ? A moi, cela me ferait grand plaisir.*

Amezqueta répondit aussitôt : *cela me plaît.* Et d'un commun accord, les deux chevaliers entrent en plaine, fondent l'un sur l'autre, visière baissée et lance au poing.

Le sort du combat fut fatal à Velche : Pero-Lopez le désarçonna et le tua — ajoute le chroniqueur¹ — en vengeance de la mort de son beau-père et d'autres meurtres commis par le lignage d'Ezpeleta sur ceux de Saint-Pée.

Qualifié seigneur de Saint-Pée dans un document de 1372, Pero-Lopez d'Amezqueta mourut avant le 7 septembre 1393. A cette date, Jeanne de Saint-Pée, sa veuve, se dit tutrice de Jean d'Amezqueta, seigneur de Saint-Pée, son fils aîné, et héritière du bois et du moulin de Harritzague².

Son second fils, Oger, reçut en partage le *palacio* d'Amezqueta, avec ses dépendances, et devint seigneur de Lazcano, en Guipuzcoa, par son mariage, contracté avant le 3 septembre 1403, avec Maria-Lopez de Lazcano et Gauna, dont il eut, entre autres enfants : Juan-Lopez, seigneur de Lazcano³, qui releva le nom

1. — Bibl. Nat., mss., *Collect. Duchesne*, vol. 113 : *De las muertes y pmedidos fechos en Labort de Gasuña y en Guypuzco et Vizcaya*, f^{os} 102 et 103.

2. — Arch. de la Maison de Caupenne d'Amou, *titres de Saint-Pée.*

3. — Ce Juan-Lopez de Lazcano, n'épousa pas la sœur d'un roi de Navarre, comme l'avance Domingo de Lizaso (*Nobiliario*, t. I, p. 19) mais bien Elvire de Gauna, fille et héritière de Juan-Ruiz de Gauna, seigneur de Contrista et d'Alegria, en Alava, qui lui donna trois fils : Miguel-Lopez, tué à l'âge de 22 ans ; Juan-Lopez, seigneur de Lazcano, et Oger de Lazcano ; et une fille, Teresa de Lazcano, mariée : 1^o vers 1445 à Jean, seigneur d'Urtubie et de Sault, tué au siège de Guiche en 1449 (Guillaume LESEUR : *Hist. de Gaston IV, comte de Foix*, éd. par Henri COURTEAULT, t. I, p. 68), et 2^o en 1456, à Juan-Ibañez de Mont-Réal, chevalier, seigneur d'Arazuri, d'Ollacarizqueta et d'Ezquiros, conseiller du roi et trésorier général de Navarre. (Voy. JAURGAIN : *Châteaux basques, Urtubie*, pp. 16, 17 et 22.)

3

et les armes de cette illustre maison, et Miguel-Lopez, seigneur d'Amezqueta, qui continua la famille de ce nom.

II

Jean d'Amezqueta n'eut de la succession paternelle que la *casa solar* de Maala, en la terre de Leaburu, près de Tolosa. Institué héritier des biens de sa mère, il fut autorisé par Henri IV, roi d'Angleterre, le 5 juin 1402, à donner à la tour qu'il voulait ajouter au château de Saint-Pée une élévation de dix brasses de plus que celle autorisée par la coutume du Labourd¹.

Henri III, roi de Castille, au service duquel il était alors, lui fit don, par lettres du 27 octobre 1400, des *mortuorios* et herpages des montagnes d'Aralar et d'Inirio, en Guipuzcoa².

Le seigneur de Saint-Pée avait déjà été armé chevalier le 24 avril 1408, lorsqu'il acquit de noble Jean de Saint-Julien, seigneur de Sault de Hasparren, la seigneurie d'Arbonne³ et les maisons d'Essama et d'Amisola, en la paroisse d'Ahetze⁴, en Labourd, pour le prix de 1.390 livres de Guienne⁵.

Il donna procuration, en la grève de Fontarabie, le 10 novembre 1409, à Martin-Lopez de Murua et Amezqueta, surnommé Martin Gogor, son écuyer, Juan-Ruiz d'Yurramendi et Juan-Iñiguez d'Arteaga pour aliéner les droits qu'il tenait du roi Henri III sur les monts Aralar et Inirio, et ces fondés de pouvoir les vendirent le 14 du même mois, moitié à la ville de Villafraanca et aux villages de Legorreta, Ichasondo, Arama, Alzaga, Gainza, Zaldivia, Ataun, Beasain et Lazcano, et moitié aux villes d'Amezqueta, Abalcizqueta, Orendain, Icazteguieta et Beliarraïn, le tout pour une somme de 1.400 florins d'or fin d'Aragon. Cette vente fut ratifiée le 21 mars 1412 par l'infant

1. — Bibl. Nat., mss., *Fonds Moreau*, vol. 656, f° 51. Il ne reste du château de Saint-Pée d'Ibarren qu'un carré long, divisé à l'intérieur par un mur de 1 m. 50 et d'une hauteur de trois étages, et quelques appendices modernes. Ce bâtiment était flanqué, au moyen âge, de deux grosses tours carrées.

2. — Domingo DE LIZASO : *Nobiliario de Guipuzcoa*, t. I, p. 124.

3. — Commune d'env. 800 h., canton d'Ustaritz.

4. — Commune d'env. 540 h., canton d'Ustaritz.

5. — Arch. de la Maison de Caupenne d'Amou, *titres de Saint-Pée*.

Ferdinand de Castille, régent du royaume pendant la minorité du roi Jean II, son neveu¹.

Jean d'Amezqueta se trouvait dès lors au service d'Henri IV, roi d'Angleterre, dont il était vassal pour la seigneurie de Saint-Pée, et Guillaume de Faringdon, chevalier, connétable de Bordeaux, lui avait affiévé, le 28 octobre 1411, en considération de ses services et de ceux de ses prédécesseurs, suivant l'ordre du roi d'Angleterre et de l'avis du sénéchal d'Aquitaine et de son conseil, les ferreries et mines d'Ilhordaritz, entre le cayolar de Mortusaritz et celui d'Ilhordaritz, moyennant une redevance annuelle de 100 sols, payable au château de l'Ombrière, à Bordeaux².

III

Le seigneur de Saint-Pée se maria par contrat du 13 septembre 1413, à Isabelle de Beaumont, fille naturelle de Charles de Beaumont, chevalier, seigneur de Guiche, Curton, Noailhan et San-Martin de Unx, ricombre et *alferez* royal de Navarre, capitaine châtelain de Mauléon et de Saint-Jean-Pied-de-Port, bailli de Labourd³, et, en cette même année 1413, une guerre survint entre lui et le seigneur d'Alzate, en Navarre⁴.

Un matin, à l'aube, Jean d'Amezqueta arriva devant le manoir de son ennemi; le combat s'engagea et le seigneur d'Alzate et son fils y perdirent la vie⁵.

Fernando de Gamboa, seigneur du *palacio* de la Renteria d'Oyarzun, maria ensuite son fils, Juan-Ruiz de Gamboa, avec

1. — Lizaso : *Nobiliario*, t. I, p. 125.

2. — Arch. de la Maison de Caupenne d'Amou, *titres de Saint-Pée*.

3. — Bibl. Nat., mss., *Coll. Clairambault*, vol. 908 : *Memorias historicas y genealogicas de los Excellentissimos Señores Duques de Alba, Condes de Lerin. Año de 1705*. — Salazar et Lizaso se sont trompés en le mariant à une fille légitime du connétable Pierre de Peralta.

4. — Le *palacio* d'Alzate était à Vera, non loin de Saint-Pée. — Martin-Lopez, seigneur d'Alzate, fils de feu Juan-Martin, aussi seigneur d'Alzate, vivait en 1399 (Arch. de Pampelune, c. 77, n° 39).

5. — Lope-García de SALAZAR : *Successos de las enemislades y guerras de los linages de Gamboa y Oñez en Guipuzcoa, libro 22* (ISASTI : *Compendio historial de Guipuzcoa*, Apéndice, p. 19).

5

Marie, fille héritière du seigneur d'Alzate¹, et ayant réuni certains écuyers du lignage de Gamboa et un grand nombre de gens de pied, il passa avec eux à Saint-Jean-de-Luz, par Irun-Uranzu, tandis que ceux du lignage d'Alzate entraient en Labourd d'un autre côté.

Jean de Saint-Pée, monté sur son cheval, comme un valeureux chevalier (*É Mosen Juan de Samper... encima su caballo, como esforzado caballero*), se porta au devant d'eux; à la tête de ses parents et de 150 fantassins qui lui étaient venus du parti des *Oñazinos* de Guipuzcoa, et la rencontre eut lieu en une plaine située sur le sommet d'une hauteur, entre Saint-Pée et Saint-Jean-de-Luz.

Fernando de Gamboa et beaucoup des siens y furent tués, et les *Gamboinos*, mis en déroute, se virent arrêtés par les eaux de la Nivelle qu'avait grossie la marée montante. Cent-cinquante d'entre eux succombèrent dans le combat et dans la retraite, et tous les autres furent désarmés, *é assi tornaron destrozados los que escaparon*².

IV

On trouve, à la date du 30 décembre 1416, deux mandements d'Henri V, roi d'Angleterre, l'un enjoignant au prévôt et aux jurats de Bayonne de fournir au seigneur de Saint-Pée les moyens de passer en Angleterre avec ses hommes d'armes et arbalétriers, et l'autre demandant aux habitants de Saint-Sever de lui envoyer en la compagnie du même seigneur deux maîtres dans l'art de faire des balistes³.

Le 6 février suivant, ce monarque lui concéda, sa vie durant,

1. — Ce mariage et le combat qui le suivit durent avoir lieu en 1426. A cette date, le roi de Navarre donne à ceux du lignage d'Alzate les revenus des moulins de Lesaca pour soutenir les frais de leur guerre contre le seigneur de Saint-Pée (Archives de Pampelune, c. 125, n° 3). — Rodrigo de Gamboa, fils de Juan-Ruiz et de Marie d'Alzate, se maria en 1469 et fit son testament le 5 juin 1493. — Voy. JAURGAIN : *Châteaux basques, Urtubie*, pp. 25-29. — Don Carmelo DE ECHEGARAY a consacré un très intéressant chapitre aux guerres des célèbres factions *Gamboinos* et *Oñazinos* dans *Las Provincias Vascongadas á fines de la edad media*, t. I, p. 109-210.

2. — Lope-García DE SALAZAR (ISASTI : *Compendio*, Apéndice, p. 19).

3. — Bibl. Nat., *Fonds Moreau*, vol. 656, f^{os} 153 et 155.

les bailliage, juridiction et péage de Hastings et l'office de prévôt et péager de Dax¹.

Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent de France et protecteur d'Angleterre pendant la minorité du roi Henri VI, son neveu, confirma Jean, seigneur de Saint-Pée, chevalier, dans la possession du bailliage de Hastings, le 12 avril 1425², et l'envoya comme ambassadeur à Castille, en 1430, pour rechercher l'alliance du roi Jean II, son cousin³.

N'ayant pas encore d'enfant d'Isabelle de Beaumont, sa femme, — elle lui donna une fille peu de temps après, — et craignant que ses parents de Guipuzcoa ne vinssent jeter le trouble dans sa succession, Jean d'Amezqueta demanda à Henri VI, roi d'Angleterre, de légitimer Augerot de Saint-Pée, l'aîné de ses fils bâtards, ce que ce prince lui accorda par lettres du 10 février 1433, notifiées le 22 du même mois⁴.

Noble et puissant seigneur Jean d'Amezqueta, seigneur de Saint-Pée, dicta son testament à M^e Jean de Bergara, notaire, au château de Saint-Pée, le 13 mai 1440. Il fonde une prébende, au capital de 500 livres, dans l'église de Saint-Pée d'Ibarren, où il veut être enseveli. Il lègue 500 livres, plus 10 marcs d'argent, à madame Isabelle de Beaumont, sa femme, et 200 livres à chacun de ses enfants naturels, Adam, Sauvat, Johannot, Gracianne et Agnès de Saint-Pée.

Il a marié trois autres filles naturelles, Saubadine de Saint-Pée, à noble Péés, seigneur de Sorhoette, en Labourd, Marie à noble Rodrigo, seigneur de San-Milian, en Guipuzcoa, et Jeannette, à noble Sanxin, seigneur de Lahet, en Labourd.

Il laisse le château et la seigneurie de Saint-Pée à Augerot de Saint-Pée, son fils aîné, qui fut légitimé — dit-il — par lettres de Henri, roi d'Angleterre, datées de Westminster, le 10 février, onzième année de son règne, et scellées de son sceau, en consi-

1. — Bibl. Nat., *Fonds Moreau*, vol. 656, f^o 157.
2. — CARTE : *Rôles Gascons*, t. I, p. 208. — Ce bailliage et la prévôté de Dax lui furent de nouveau confirmés, le 21 mars 1437 (CARTE : *op. cit.*, t. I, p. 216).
3. — ISASTI : *Compendio*, p. 542, et les *Histoires d'Espagne*.
4. — RYMER : *Fœdera*, etc. — BALASQUE : *Études historiques sur Bayonne*, t. III, p. 474.

dération des signalés services du testateur, et lui substitue Jeannette de Saint-Pée, sa fille légitime (née d'Isabelle de Beaumont), qu'il institue héritière de tous ses autres biens.

Enfin, il désigne pour exécuteurs de ses dernières volontés madame Isabelle de Beaumont, sa femme, Juan-Lopez, seigneur de Lazcano, son neveu, Augerot et Adam de Saint-Pée, ses fils, et Jeannette de Saint-Pée, dame de Lahet, sa fille, en présence de Sanxin, seigneur de Lahet, du seigneur de Verastegui, de Johannot, seigneur jeune d'Arquié, damoiseau, et de Pierre de Lahet, seigneur de Haïtze¹.

Jean d'Amezqueta mourut avant le 6 octobre 1441² et eut pour successeur Augerot, son fils, qui sera l'objet d'une prochaine notice.

JEAN DE JAURGAIN.



Hospices et Hôpitaux des Basses-Pyrénées.

8
—
Les divers journaux de la région ont reproduit, d'après le *Journal Officiel*, des renseignements statistiques sur les hospices et hôpitaux de notre département. Nous donnons, à notre tour, un extrait qui pourra intéresser nos lecteurs, encore que les dates ne soient pas toujours rigoureusement exactes :

- Bayonne* : hospice, fondation 1836 ; hôpital St-Léon, fondation 1846.
- Hasparren* : hôpital, fondation 1899.
- Mauléon* : hôpital et hospice, fondation 1630.
- Monein* : hôpital et hospice, fondation 1851.
- Oloron* : hôpital et hospice, fondation 1793.
- Orthez* : hôpital et hospice, fondation 1442.
- Pau* : hôpital et hospice, existe de temps immémorial.
- St-Jean-de-Luz* : hôpital et hospice, fondation 1623.
- St-Jean-Pied-de-Port* : hôpital et hospice, fondation 1842.
- Sare* : hôpital, fondation 1886.
- Sauvelette* : hôpital et hospice, fondation 1882.

1. — Arch. de la Maison de Caupenne d'Amou, titres de Saint-Pée.
2. — Bibl. Nat., Fonds Moreau, vol. 657, f° 155.

